COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 24 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt vingt-quatre, le vingt-deux du mois de février à dix-neuf heures trente se sont réunis à la mairie, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 19 février 2024.

Etaient présents : David DAMBRUNE, Eugéna RITAINE, Luc AZELART, Roseline GUILBERT, Joseph CARLIER, Frédéric LELEU, Nelly MINET, Dorothée ANNEBICQUE, Michelle LEFEBVRE, Adrien DILLY, Etienne DILLY, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Isabelle BAHEU, Doriane DELHEZ.

Secrétaire de séance : Auxence GARACHE

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n°4/2024 : Election délégués du Syndicat Scolaire de Thérouanne

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune doit être représentée au sein du Syndicat Scolaire de Thérouanne par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Il invite l'assemblée à procéder à la désignation de ces membres.

Candidats titulaires :

Dorothée ANNEBICQUE

Candidats suppléants :

Michelle LEFEBVRE

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
28 FEV. 2024

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 28/02/2024
et publication le 28/02/2024

Dohem, le 22/02/2024

Le Maire,

MAIRIE DE DOHEM 62380

David DAMBRUNE

Le Maire, D.DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380